Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 31 (1994)

Heft: 1159

Artikel: Banque alternative suisse : c'est vert, ça rapporte?

Autor: Guyaz, Jacques / Imhof, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1009320

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

C'est vert, ça rapporte?

La Banque alternative tient davantage du Magasin du monde que du fonds d'investissement écologique... Et elle ne prend guère de risques... D'autres établissements ont suivi cette voie, mais davantage par souci de peaufiner leur image que par conviction.

REPÈRES

La Banque alternative suisse a été créée en octobre 1990 à Olten, où elle a son siège et ses uniques guichets.

En 1993, l'établissement a bouclé ses comptes avec un bénéfice de 570 000 francs, pour un bilan de 123 millions (1991: 57 mio; 1992: 91 mio), ce qui a permis d'éponger les dettes accumulées durant les exercices précédents.

La banque gère notamment 5600 comptes, mais peine à percer en Suisse romande malgré la présence d'un bureau à Lausanne; celui de Neuchâtel a fermé en mai 1992, après avoir fonctionné un peu plus d'une année.

Il n'est pour l'instant pas possible de profiter de tous les avantages offerts par les grandes banques, mais il est prévu d'offrir prochainement aux clients la possibilité d'effectuer des retraits par carte et de développer le service des paiements, ce qui devrait compenser l'absence de quichets.

Bureau romand: case postale 138, 1000 Lausanne 17, tél. 021/ 311 72 93. (jg/pi) La Banque alternative a récemment tiré un premier bilan de ses activités en Suisse romande. Une tentative d'ouvrir un bureau à Neuchâtel en 1991 s'est soldée par un échec. Un second essai a eu lieu en mars 1993 avec la création d'un secrétariat romand à Lausanne. Malgré de nombreux efforts de promotion, l'impact reste assez restreint de ce côté-ci de la Sarine.

L'agriculture biologique constitue le domaine principal d'octroi des crédits: 25,6% des montants prêtés; elle est suivie par l'écologie: 16,1%; et le secteur de la formation et de la culture: 13,7%. La banque pratique une politique de prêts extrêmement prudente puisque 94% des crédits accordés sont garantis par des hypothèques.

La différence moyenne de taux entre les dépôts et les crédits s'élevait à 2,85%, ce qui est une marge élevée. Les intérêts servis sont à un niveau inférieur à celui du marché et dans certains secteurs des crédits sont accordés à des taux préférentiels. Une politique rendue possible grâce à des déposants qui renoncent volontairement à percevoir des intérêts. C'est ainsi que le taux d'intérêt moyen a été de 3,89%, mais en tenant compte des renoncements volontaires, la rémunération effective sur la totalité des dépôts a été de 3,52%.

La création de la Banque alternative est une bonne idée. Il ne fait aucun doute que l'octroi de crédits peut permettre à des activités considérées comme marginales de se développer et de devenir rentables. Mais en octroyant des prêts qui sont en quasi totalité garantis par des hypothèques, sa politique ne se différencie guère de celle des grands établissements. La prudence est certes nécessaire, mais on a l'impression que la Banque alternative donne des coups de pouce à des activités déjà installées et qu'elle ne favorise guère l'innovation.

Concernant le renoncement total ou partiel des déposants à une rémunération, il semble délicat de fonder une politique bancaire d'envergure sur de tels fondements. La Banque alternative doit montrer qu'elle peut se développer en jouant pleinement sa partie sur le marché, faute de quoi elle se fragilise, à l'image du commerce équitable avec le tiers monde qui reste très marginal tant qu'il est confiné aux Magasins du monde, mais qui prend un essor bienvenu lorsque du café «certifié» est distribué par la Migros et la Coop. Cette politique renforce par ailleurs le sentiment injustifié que les investissements

respectant des critères éthiques ou écologiques sont moins rémunérateurs que les placements classiques. Or dans le domaine des fonds de placements par exemple, les Etats-Unis nous ont prouvé le contraire; ce genre de fonds — qui ne placent de l'argent que dans des entreprises commercialisant des produits verts, ne commerçant qu'avec des pays respectant les droits de l'homme ou ne pratiquant pas l'expérimentation animale, etc — se développe d'ailleurs de ce côté-ci de l'Atlantique, avec des rendements tout à fait concurrentiels.

FINANCEMENT VERT DANS LES BANQUES CANTONALES

Une question d'image

(réd) La Banque alternative n'est pas la seule à occuper le créneau du placement vert; mais elle conserve toutefois une originalité par rapport aux établissements traditionnels œuvrant sur ce terrain: ces derniers pensent surtout à se forger une image de banques respectueuses de la nature... Les quelques avantages qu'elles proposent à leurs clients «verts» devraient donc être portés au débit du compte «promotion».

La Banque cantonale vaudoise a été la première banque de suisse à proposer des financements spéciaux pour des investissements anti-pollution ou économes en énergie. Ce sont 30 millions de francs qui ont été débloqués pour de tels crédits en octobre 1990 et qui sont mis à disposition à un taux d'intérêt inférieur de un pour-cent par rapport au taux normal. Mais la demande reste très modeste.

La Banque cantonale de Zurich propose des comptes d'épargne-environnement sur le modèle de la Banque alternative: rémunération de l'épargne plus basse que sur les comptes classiques et financement grâce à ces fonds de prêts à taux préférentiels pour des projets respectueux de l'environnement. Fin 1982, l'établissement comptait 832 comptes verts totalisant 7,9 millions de francs de dépôts. Une somme qui représentait alors moins de un pour mille du total des dépôts d'épargne. A Zurich aussi, les demandes de crédit sont rares.

La Banque cantonale de Bâle-Campagne propose aussi des comptes verts et des «écoobligations», qui totalisaient à fin 1992 8,25 millions de dépôts, sur un total de